

Maria Valtorta contredit-elle l'Évangile de Jean ?

La vocation des premiers disciples (Jean 1, 35-51) : trois « différences »
avec le texte reçu, et 132 messages pour savoir si l'Œuvre l'éclaire ou le trahit.

D'après une discussion de la rubrique « Authenticité de l'Œuvre »

Une scène de l'Évangile, trois écarts, et tout un forum en ébullition. Dans l'Œuvre de Maria Valtorta, le récit de la vocation des premiers disciples ne coïncide pas exactement avec celui de saint Jean (Jn 1, 35-51). La chronologie diffère (« le lendemain » chez Jean, « un mois après » chez Valtorta) ; les deux premiers appelés semblent être Jean et Jacques plutôt que Jean et André ; et Jean-Baptiste, présent sur les lieux dans l'Évangile, serait déjà en prison chez Valtorta. De ces trois différences naît la question qui donne son titre au fil, et qui touche au cœur de l'autorité de l'Écriture : une révélation privée peut-elle raconter l'Évangile autrement — et si oui, l'éclaire-t-elle ou le corrige-t-elle ?



La Vocation de Pierre et André — Duccio di Buoninsegna (v. 1310). La scène même du litige : qui, le premier, a suivi Jésus au bord du Jourdain — et dans quel ordre l'Évangile le raconte-t-il ?

Domaine public — Wikimedia Commons.

Sommaire

I. Trois différences, une accusation	3
II. Un texte qui anticipe l'objection	4
III. Récit, résumé, ou mensonge ?	5
IV. Les Évangiles ont-ils des « erreurs » ?	6
V. Qui décide du sens ?	7
VI. Le retournement : deux Jean et un procès	7
VII. Un dialogue de sourds, puis le verrou	8
Commentaire de l'IA — la solidité des arguments	9

I. Trois différences, une accusation

L'ouverture du fil est méthodique : trois points, présentés comme trois contradictions. La première rencontre a-t-elle lieu « le lendemain » du baptême, comme le dit Jean, ou un mois plus tard, après les quarante jours au désert, comme le montre l'Œuvre ? Les deux premiers disciples sont-ils Jean et André (Jn 1, 40 nomme André) ou Jean et Jacques (que met en scène l'Œuvre) ? Et le Baptiste est-il présent, désignant l'Agneau, ou déjà emprisonné à Machéronte ? Pour l'initiateur du fil, ces écarts ne sont pas des compléments : ils changent la scène. Sa prémisse est nette :

Les Évangiles sont parfaits, sans aucune erreur, leur récit se combinent parfaitement.

— Laurent Robert, l'un des contradicteurs

Les défenseurs répondent d'abord sur le terrain des faits. Entre les versets 36 et 37 de Jean, expliquent-ils, se logent discrètement les quarante jours au désert : Jean voit Jésus au baptême, puis une ellipse, puis les retrouvailles après la tentation. Un intervenant rappelle que le grec — via l'araméen « et un autre jour » rendu par le latin *altera die* — n'impose pas un « lendemain » strict ; un autre observe que le Baptiste fut arrêté une première fois dès les quarante jours (Mt 4, 12), ce qui autorise un double emprisonnement rarement remarqué.



Le Baptême du Christ — Piero della Francesca (v. 1450). Au Jourdain, point de départ des deux récits : l'Œuvre place la vraie rencontre des disciples non « le lendemain », mais au retour des quarante jours au désert.

Domaine public — Wikimedia Commons.

Sur l'identité des disciples, l'aveu le plus honnête vient d'un défenseur, qui reconnaît la difficulté sans la nier :

on est à l'extrême limite de ce qui est acceptable, donc celui qui a écrit cela savait parfaitement de quoi il parlait. J'ai choisi l'option 2, mais on peut choisir la 1.

— Mouxine, défenseur de l'Œuvre

L'argument des défenseurs : le « second disciple » de Jn 1, 40 est anonyme ; André, lui, est bel et bien présent dans l'Œuvre et joue son rôle dans l'appel de Pierre. L'Œuvre ne remplace donc pas André par Jacques — elle élargit le plan.

II. Un texte qui anticipe l'objection

Le vrai point de bascule est un passage de l'Œuvre où « Jésus » lui-même prévient la difficulté. Il note que Jean écrit « le lendemain », reconnaît que cela « semble » contredire les quarante jours au désert, et propose de lire la phrase en sous-entendant « après l'arrestation de Jean ». C'est ce passage qu'un second contradicteur, plus précis, transforme en preuve décisive. Pour lui, demander de lire l'Évangile autrement, c'est le corriger — ce qu'interdit le Catéchisme (n° 67) sur les révélations privées. Il exige une réponse binaire :

Ceux qui voient le Christ dans le « Jésus » de l'Oeuvre doivent nous dire clairement si, oui ou non (que votre Oui soit Oui, que votre Non soit Non), ils acceptent l'idée que le Christ puisse aujourd'hui corriger la Révélation.

— René Gounon, auteur d'un livret critique

La réponse la plus nette distingue l'ordre et le conseil. Le « Jésus » de l'Œuvre, plaident les défenseurs, ne promulgue aucune loi pour l'Église : il donne un conseil de lecture aux lecteurs pointilleux de l'Œuvre — « si vous voulez comprendre la cohérence, lisez ainsi » —, ce qui n'a rien d'obligatoire et ne déclare jamais l'Évangile faux.



Saint Jean-Baptiste — Léonard de Vinci (v. 1515). « Voici l'Agneau de Dieu » : le Baptiste montrant le Christ. Sa présence — ou son absence — sur les lieux de l'appel est le nœud de l'objection la plus serrée du fil.

Domaine public — Wikimedia Commons.

III. Récit, résumé, ou mensonge ?

Sous la querelle de détail, une question de principe : un récit qui omet et condense trahit-il la vérité ? Le principal défenseur distingue la *Révélation* — le Message de salut, infaillible — du *véhicule* humain qui le porte, le récit de Jean, qui « comme tout résumé implique des choix de coupures ». Omettre les deux arrestations du Baptiste n'est pas mentir : c'est un procédé littéraire. Il le formule sans ménagement :

JAMAIS DIEU N'A ORDONNÉ À QUI QUE CE SOIT « TU NE RÉSUMERAS RIEN », MAIS BIEN : « TU NE MENTIRAS PAS », ce qui est très différent.

— André, défenseur de l'Œuvre

Un autre défenseur retourne l'accusation par le bon sens. Si l'Œuvre était l'œuvre d'un imposteur — diabolique ou romanesque —, pourquoi *attirer l'attention* sur un point qui la contredirait, au lieu de le dissimuler ?

Pourquoi attirer l'attention sur un point qui contredirait gravement la Révélation publique quand on est l'Inspirateur satanique ou l'auteur d'un roman ?!? [...] Votre Malin n'est pas très malin.

— François-Michel, apologiste

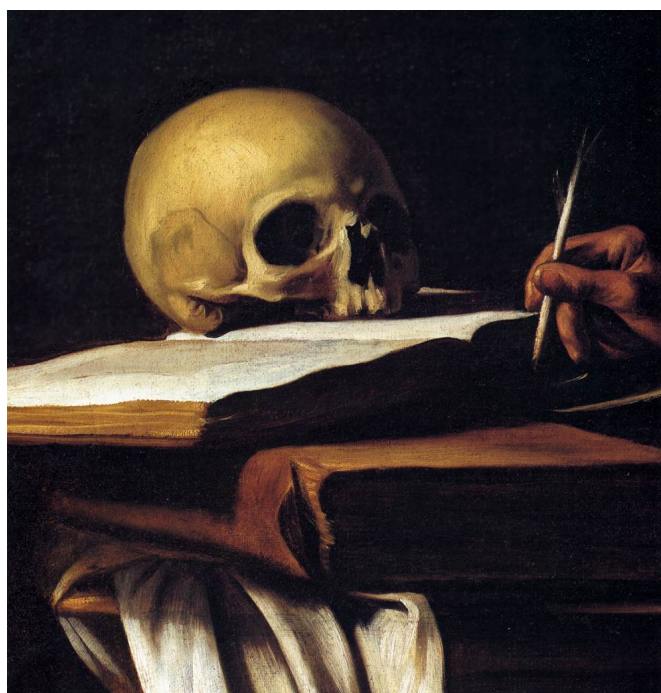
IV. Les Évangiles ont-ils des « erreurs » ?

Le débat glisse alors vers un terrain plus vaste : l'inerrance de l'Écriture. Les contradicteurs accusent les défenseurs de « salir » les Évangiles en admettant qu'ils puissent comporter des imprécisions — ce serait une « hérésie moderniste ». Les défenseurs distinguent : la vérité *salvifique* est sans erreur, mais la précision historique de détail est accessoire. Ils citent la constitution *Dei Verbum* (n° 11), qui enseigne que l'Écriture transmet « sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée pour notre salut » — formule volontairement mesurée. Et l'un d'eux résume la position :

Un récit fidèle est vrai, même s'il ne rapporte pas exactement ce qui s'est passé dans les moindres détails.

— Mouxine

Ils relèvent d'ailleurs, dans le canon lui-même, des imprécisions assumées : Luc parle des « onze » réunis alors que Thomas est absent et Judas mort ; les quatre récits de la Résurrection ne coïncident pas au détail près. Loin d'invalidier l'Évangile, disent-ils, ces variantes confirment qu'il y eut quatre témoins distincts, non un copié-collé.



Saint Jérôme écrivant — Le Caravage (v. 1605). Le traducteur de la Vulgate : derrière le débat court une question philologique — que disait le texte avant de passer de l'araméen au latin, puis au français ?

Domaine public — Wikimedia Commons.

V. Qui décide du sens ?

Reste une bataille de méthode. Les contradicteurs invoquent l'« unanimité des Pères » comme critère infallible : aucun Père n'ayant dit que les deux disciples étaient Jean et Jacques, l'Œuvre aurait tort. Les défenseurs répondent par une citation de Pie XII (*Divino Afflante Spiritu*) : il est « bien peu de textes » dont le sens ait été défini par l'Église ou fasse l'objet d'un « consentement unanime des Pères », de sorte qu'il reste « beaucoup de points » où « la pénétration des exégètes catholiques peut et doit avoir libre cours ». Ils rappellent aussi une règle claire : quoi qu'on pense de l'Œuvre, les évangiles canoniques gardent toujours la première place, et une révélation privée n'oblige personne.

VI. Le retournement : deux Jean et un procès

C'est ici que le fil bascule. Les défenseurs rappellent que le second contradicteur soutient, par ailleurs, une thèse autrement plus radicale : que l'évangéliste Jean ne serait *pas* l'apôtre Jean de Zébédée, et que le procès nocturne de Jésus devant le Sanhédrin « n'aurait jamais eu lieu ». Autrement dit, il relativise l'Évangile quand cela l'arrange, et le prend au pied de la lettre quand cela sert son objection. Un administrateur pose le diagnostic :

vous faites du relativisme et du formalisme à la fois [...] Vous adoptez les deux attitudes les plus opposées qui soient.

— Emmanuel, administrateur

Retournant l'ultimatum « oui ou non », un défenseur souligne que l'Œuvre, elle, *défend* l'historicité du procès et en dénonce l'irrégularité avec une connaissance fine du droit juif — soixante-cinq ans avant les historiens invoqués contre elle.



Saint Jean l'Évangéliste à Patmos — Diego Vélasquez (v. 1618). Qui a écrit le quatrième Évangile ? La question, brandie tantôt pour, tantôt contre l'Œuvre, révèle surtout l'incohérence de méthode reprochée à l'un des camps.

Domaine public — Wikimedia Commons.

VII. Un dialogue de sourds, puis le verrou

Peu à peu, chacun se convainc que l'autre n'entend plus. Un défenseur constate qu'« une fois quitté l'exposé des opinions, il n'y a plus aucune zone de recoupement commune ». Une administratrice avait prévenu :

jamais, dans ce genre de réponses, il n'y aura de véritables gagnants [...] Il n'est pas question de partir en croisade, même avec les meilleures intentions du monde.

— Hélène, administratrice

Un défenseur enthousiaste résume pourtant la thèse du camp majoritaire d'une formule : l'Œuvre « ne contredit pas, mais harmonise... elle ne remplace pas l'Évangile, elle en rétablit la continuité vécue ». Le contradicteur, lui, campe jusqu'au bout sur sa lecture, et signe une sortie amère : le ton du fil, dit-il, confirme que « la dévotion à l'œuvre de Maria Valtorta n'élève décidément pas l'âme ». Sur ce désaccord entier, la modération ferme le sujet — épuisé, non résolu.

Commentaire de l'IA — la solidité des arguments

Cette dernière section est ajoutée par l'assistant qui a établi la synthèse. Contrairement au reste de l'article, qui rapporte le débat sans y prendre part, elle porte un jugement — mais uniquement sur la solidité argumentative des positions : leur cohérence logique, leur rigueur, leur usage des sources. Elle ne juge ni la foi des intervenants, ni l'authenticité de l'Œuvre de Maria Valtorta, qui échappent à ce type d'analyse.

Une objection qui prouve trop

L'accusation forte — l'Œuvre « corrige » la Révélation, donc n'est pas divine — repose sur un principe exact (Catéchisme n° 67) mais mal ajusté. Elle suppose que le passage litigieux *ordonne* de relire l'Évangile, alors qu'il propose une lecture harmonisante sans jamais déclarer le texte de Jean faux. Or la même exigence, appliquée au canon lui-même, se retournerait contre l'objectant : les quatre Résurrections ne concordent pas au détail près, et personne n'en conclut que l'un des évangélistes « corrige » les autres. Le principe « les Évangiles sont parfaits, sans aucune erreur, ils se combinent parfaitement » est précisément ce que l'exégèse catholique moderne — *Dei Verbum* en tête — a nuancé : l'inerrance porte sur la vérité de salut, non sur la minute chronologique.

La défense qui porte — et ses angles morts

Les défenseurs tiennent les meilleurs arguments : la distinction Message/véhicule, le « résumé n'est pas mensonge », la liberté d'exégèse reconnue par Pie XII, et l'honnêteté de reconnaître que le point Jean/Jacques est « à l'extrême limite ». Cet aveu, paradoxalement, les crédibilise. Le retournement sur « les deux Jean » est logiquement imparable : il établit une réelle incohérence de méthode chez le contradicteur, qui ne peut à la fois relativiser l'auteur du quatrième Évangile et exiger qu'on lise Jean 1 au pied de la lettre. En revanche, l'argument « le Malin n'est pas très malin » est plaisant mais faible : il présume ce qu'il faudrait prouver (l'intention d'un auteur qu'on ne connaît pas). Et l'harmonisation « premier contact / appel définitif » reste une hypothèse élégante, non une démonstration.

Le ton, angle mort des deux camps

La faiblesse la plus nette n'est pas argumentative mais rhétorique, et elle est partagée. D'un côté, le soupçon d'identité jamais prouvé, les surnoms moqueurs, l'assimilation d'un contradicteur à un « faux catholique » et d'un raisonnement à une méthode « islamique » : autant de coups qui affaiblissent une démonstration par ailleurs solide, et que la modération a dû reprendre. De l'autre, la sortie sur l'Œuvre « qui n'élève pas l'âme » juge les personnes plutôt que les thèses. Dans les deux cas, on confond réfuter une idée et disqualifier celui qui la porte.

Verdict, strictement argumentatif

Sur le fond, les défenseurs l'emportent nettement : le passage litigieux est lisible de façon orthodoxe, l'objection « correction de la Révélation » ne tient pas dès lors que le texte ne déclare jamais l'Évangile faux, et l'incohérence de méthode du principal contradicteur est établie. Mais rien de tout cela ne prouve l'origine surnaturelle de l'Œuvre : montrer qu'un récit est harmonisable n'est pas montrer qu'il vient du Ciel — au mieux, qu'il ne contredit pas la foi. La vraie leçon du fil est de méthode : une lecture fondamentaliste de l'inerrance fabrique de fausses contradictions ; et une défense, même juste, se dévalue dès qu'elle vise l'adversaire plutôt que son argument.

Article établi à partir d'un fil de discussion public du Forum Maria Valtorta (« Maria Valtorta contredit-elle l'Évangile Jean 1, 35-51 ? », rubrique « Authenticité de l'Œuvre », 132 messages, 9 participants). Les propos des intervenants sont cités sous leurs pseudonymes ou noms tels qu'ils figurent sur le forum. Les passages attribués à l'Œuvre de Maria Valtorta, à l'Écriture et aux documents du Magistère reprennent la formulation employée par les participants, sans collationnement avec les éditions critiques. Le présent texte rapporte un débat théologique et exégétique : il n'y prend pas parti et ne préjuge ni de la question doctrinale, ni de l'authenticité de l'Œuvre. Un soupçon d'identité visant un intervenant, resté sans preuve, n'a pas été repris ; les attaques personnelles et les digressions écartées par la modération non plus.

Crédits iconographiques. Toutes les illustrations proviennent de Wikimedia Commons et appartiennent au domaine public : *La Vocation des apôtres Pierre et André* (Duccio di Buoninsegna, v. 1310) ; *Le Baptême du Christ* (Piero della Francesca, v. 1450) ; *Saint Jean-Baptiste* (Léonard de Vinci, v. 1515) ; *Saint Jérôme écrivant* (Le Caravage, v. 1605) ; *Saint Jean l'Évangéliste à Patmos* (Diego Vélasquez, v. 1618). Reproduites au titre du domaine public.